



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

taux

Question écrite n° 131653

## Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de Mme la ministre du budget, des comptes publics et de la réforme de l'État, porte-parole du Gouvernement, sur les divers taux de TVA. Une grande confusion règne particulièrement parmi les artisans et commerçants sur la distinction entre les deux secteurs à taux réduit et à taux plein. Il lui demande quel système d'information le Gouvernement entend mettre en place pour justifier la discrimination entre les produits tant pour les acheteurs que pour les vendeurs.

## Données clés

**Auteur :** [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

**Circonscription :** Lozère (2<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 131653

**Rubrique :** Tva

**Ministère interrogé :** Budget, comptes publics et réforme de l'État

**Ministère attributaire :** Économie, finances et commerce extérieur

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 3 avril 2012, page 2640

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)